



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012008 et clos le 31122008 Régime simplifié d'imposition
ou réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case)
(cocher la case correspondante)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : S.I.E. de BIARRITZ, 17, AVENUE CHARLES FLOQUET, 64201 BIARRITZ
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

LE THEATRE DES CHIMERES
75, AVENUE MARECHAL JUIN
64200 BIARRITZ

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
COMPAGNIE THEATRALE

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone: 0559411819

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal ①	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %		Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % ②		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du tableau 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) ③			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 16,5% ④		Autres plus-values imposables au taux de 16,5% ⑤		Plus-values à long terme imposables au taux de 0% ⑥	Plus-values exonérées art. 238 quindecies ⑦
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.	Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>		
	Zone franche Corse <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs ⑧ <input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré ⑨ (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	
3. Crédits d'impôt et imputations	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche <input type="checkbox"/>	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants <input type="checkbox"/>
Crédit d'impôt en faveur de la famille <input type="checkbox"/>	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat <input type="checkbox"/>	Crédit d'impôt pour investissement en Corse <input type="checkbox"/>
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage <input type="checkbox"/>	Autres imputations <input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable et/ou du conseil *

SARL G.E.E.C. 24, RUE DU CHALIBARDON 64100 BAYONNE 0559506500

n° d'agrément du CGA

Visa et cachet du membre de l'Ordre des experts-comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité **

A BIARRITZ, le 17032009
Signature et PCA
qualité du déclarant

* Préciser dans le cadre s'il s'agit ou non d'un personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).
** Lorsque la déclaration de résultat et sa liasse fiscale d'un adhérent d'un centre de gestion agréé sont transmises via la procédure TDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : nom et n° SIRET du cabinet d'expertise-comptable ou de l'association de gestion et de comptabilité.

SAGE Experts-comptables - janvier 2009 : État préparatoire
Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libérées, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles s'appliquent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	(A ne remplir que sur les exemplaires « en continu ») LE THEATRE DES CHIMERES 31122008
---	--

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I	DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2008, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n°2033-NOT, n°2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas) <input style="width: 100px;" type="text"/> plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5% <input style="width: 100px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 % <input style="width: 100px;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC <input style="width: 100px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 % <input style="width: 100px;" type="text"/>

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

SAGE Experts-comptables Janvier 2009 : Etat préparatoire

Désignation de l'entreprise : LE THEATRE DES CHIMERES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
 Adresse de l'entreprise 75, AVENUE MARECHAL JUIN 64200 BIARRITZ Durée de l'exercice précédent * 1 2
 Numéro SIRET* 3 2 0 4 6 1 2 5 4 0 0 0 5 6 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 0 8		3 1 1 2 2 0 0 7	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 732	AG	3 732		139
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	241 547	AS	188 033	53 515	62 387
	Autres immobilisations corporelles	AT	17 313	AU	15 865	1 448	3 419
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations		CU	1 601	CV	1 601		1 601
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	3 176	BI	3 176		3 364
	TOTAL (II)	BJ	267 369	BK	207 630	59 739	70 910
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			561
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	9 792	CA	9 792		15 076
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	51 985	CE	51 985		58 695
DIVERS	Disponibilités	CF	87 814	CG	87 814		109 864
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	149 591	CK		149 591	184 196
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	416 960	IA	207 630	209 330	255 107
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2009 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise LE THEATRE DES CHIMERESNéant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	96 356	96 356
	Report à nouveau	DH	(18 951)	(19 125)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	181	174
	Subventions d'investissement	DJ	38 027	42 929
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	115 612	120 334
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	6 969	
	TOTAL (III)	DR	6 969	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 144	29 260
	Dettes fiscales et sociales	DY	31 970	47 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 248	50 114
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 386	7 597
	TOTAL (IV)	EC	86 748	134 773
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	209 330	255 107
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	86 748		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LE THEATRE DES CHIMERES Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	121	FB		FC	121	28	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	133 216	FE		FF	133 216	206 425
			FG	92 830	FH		FI	92 830	93 691
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	226 167	FK		FL	226 167	300 143	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	257 598	308 339	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	429	981	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 641	15 906	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	490 835	625 369
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	195	22	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	119 994	155 982	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 756	6 287	
	Salaires et traitements*					FY	242 225	273 468	
	Charges sociales (10)					FZ	98 058	106 686	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	10 983	12 221
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 969		
	Autres charges (12)					GE	2 580	173	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	490 760	554 839	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	75	70 531	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	652	39	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	652	39	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	386	481	
	Différences négatives de change					GS		55	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	386	536	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	266	(497)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	341	70 034	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise LE THEATRE DES CHIMERES Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	229	5 330	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	229	5 330	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	388	4 190	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		71 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	388	75 190	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(159)	(69 860)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	491 715	630 739	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	491 534	630 565	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	181	174	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	604	1 829	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK			
	(9) Dont transferts de charges	HX			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	429	981	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 580	138	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
DIVERS			Charges exceptionnelles	114	Produits exceptionnels
DIVERS					229
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	274	Produits antérieurs
DIVERS					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables, janvier 2008 : Etat préparatoire

* (Ne pas reporter le montant des cédantes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2009 : Etat préparatoire

Désignation de l'entreprise		LE THEATRE DES CHIMERES										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	3 732	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	241 547	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles						KV		KW		KX			
	Matériel de transport *						KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	17 313	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
Avances et acomptes						LK		LL		LM				
TOTAL III						LN	258 860	LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T					
	Autres participations				8U	1 601	8V		8W					
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 364	IU		IV					
	TOTAL IV				LQ	4 966	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	267 558	ØH		ØJ						
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		3		4				
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	3 732	LW		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	241 547	MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles						IU		MM		MN	MO		
	Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	17 313	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III						IY		NG	258 860	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				ØØ		ØX		ØY	1 601	ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	188	2F	3 176	2G			
	TOTAL IV				I3		NJ	188	NK	4 777	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	188	ØL	267 369	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LE THEATRE DES CHIMERES Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	3 594	PF	139	PG		PH	3 732	
Terrains				PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	179 160	QA	8 873	QB		QC	188 033	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	13 893	QM	1 972	QN		QO	15 865	
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III				QU	193 054	QV	10 844	QW		QX	203 898	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	196 648	ØP	10 983	ØQ		ØR	207 630	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV				
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2009 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LE THEATRE DES CHIMERES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	6 969	TW	TX	6 969
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	6 969	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	6 969	UF		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2009 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2009 : Etat préparatoire

Désignation de l'entreprise : <u>LE THEATRE DES CHIMERES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 176	UV		UW 3 176	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 513		1 513	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 279		8 279		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	12 968	VU	9 792	VV 3 176
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 144		6 144		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 738		20 738		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 204		5 204		
	Obligations cautionnées	VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 029		6 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	35 248		35 248		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	13 386		13 386		
TOTAUX		VY	86 748	VZ	86 748		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : LE THEATRE DES CHIMERES		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 0 8	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA
			de son conjoint		WB
			moins part déductible*		WC
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*				WF
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)				WG
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*				WI
	Amendes et pénalités (nature :				WJ
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		— imposées aux taux de 15 % ou de 16,5 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
			— imposées aux taux de 0 %		ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		— Plus-values nettes à court terme		WN
		— Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
			Quote part de 5 % des plus-values à taux zéro	MB	
TOTAL I					WR
					181
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV
			— imposées au taux de 0 %		WII
			— imposées au taux de 16,5 %		WP
			— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW
			— imputées sur les déficits antérieurs		XB
Autres plus-values imposées au taux de 16,5 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations		XA	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
Majoration d'amortissement*					
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté) (11 septies)	K9	XF
			Entreprises nouvelles 44 septies	L2	
			Société investissements immobiliers cotées (art. 51 septies A)	K3	
			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	
		Pôle de compétitivité (art. 51 undecies)	L6		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV		
		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5		
		Zone franche Corse (art. 44 decies)	OT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)		ZI		XG	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	181
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO
					181

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2009 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2009 : Etat préparatoire

Désignation de l'entreprise		LE THEATRE DES CHIMERES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	43 555		
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058 A)		K5	181		
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	43 374		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	43 374		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW		
Provisions pour risques et charges *					
		8X	8Y		
		8Z	9A		
		9B	9C		
Provisions pour dépréciation *					
		9D	9E		
		9F	9G		
		9H	9J		
Charges à payer					
		9K	9L		
		9M	9N		
		9P	9R		
		9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO		
		↓ ligne W1		↓ ligne WU	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LE THEATRE DES CHIMERES Néant *

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(19 125)
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	174
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE	
	TOTAL I	ØF	(18 951)
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	
	{ - Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	(18 951)
	TOTAL II	ZH	(18 951)

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7 6 200	YQ	7 492		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	8 290	34 319	
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8	XQ	49 278	51 125	
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	5 525	5 672	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	56 901	64 866	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	119 994	155 982
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*	YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	9 756	6 287	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	9 756
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	31 311	35 517	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	20 873	23 598	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I ou modèle 2460 de 2008)*	ØB	235 254		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			

RÉGIME DE GROUPE *		JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0% (1)	JL	
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.					Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0% (1)	JO	
			Plus-values à 16,5% (2)	JP	Imputations	JF	
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère	JJ

- numéro de centre de gestion agréé*	XP	
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [] handicapés : [])	YP	6 6
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	% %
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1	ZR	0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2008 : Etat préparatoire

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.
 (2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (art. 219Ia du CGI)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOF pour le régime de groupe).

MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABELAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

Théâtre des Chimères

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Théâtre des Chimères
75, avenue du Maréchal Juin - 64200 Biarritz
Ce rapport contient 10 pages
MB-091-220

MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

Théâtre des Chimères

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 75, avenue du Maréchal Juin - 64200 Biarritz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Théâtre des Chimères, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

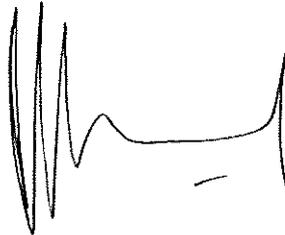
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Pau, le 23 mars 2009

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes on the left and a horizontal line with a small upward curve on the right.

Maurice Birade
Commissaire aux comptes